



Dialogue Afrique-EHEA sur la reconnaissance et l'assurance qualité

Succès, défis et perspectives de coopération

Barcelone, 18 – 19 Janvier 2024

Une "conversation" du sous-groupe Afrique du groupe de coordination sur le dialogue politique mondial (GPD) du BFUG, avec le soutien de l'initiative HAQAA.

Organisé par OBREAL en coopération avec l'Université de Barcelone



ASSOCIATION OF AFRICAN UNIVERSITIES
ASSOCIATION DES UNIVERSITES AFRICAINES
اتحاد الجامعات الأفريقية



Deutscher Akademischer Austauschdienst
German Academic Exchange Service



European Association for
Quality Assurance in Higher Education

CONTEXTE

Conformément au communiqué ministériel de Rome 2020¹, le Groupe de coordination (GC) sur le dialogue politique mondial dans le cadre de l'EEES s'engage à développer un dialogue continu et à renforcer les relations avec d'autres macro-régions, pays et organisations autour de questions pertinentes et d'intérêt commun pour l'enseignement supérieur. Le travail du GC est soutenu par trois sous-groupes régionaux, qui portent respectivement sur l'Afrique, l'Asie et les Amériques².

A ce titre, le sous-groupe sur l'Afrique du Groupe de travail sur le dialogue politique mondial, avec le soutien du projet IN-GLOBAL, a accueilli, tout au long de l'année 2023, une série de *conversations en ligne entre l'EEES et l'Afrique sur la reconnaissance dans l'enseignement supérieur*³, impliquant des experts institutionnels et académiques d'Europe et d'Afrique.

L'objectif de la série " *Conversations* " était le suivant :

- Sensibiliser à l'importance de la reconnaissance de l'enseignement supérieur dans les EES et en Afrique, et diffuser des informations sur les instruments et les pratiques de reconnaissance;
- Offrir aux administrations, institutions, étudiants et parties prenantes de des EES et de l'Afrique un espace informel et interactif pour échanger leurs points de vue sur les opportunités, défis et bonnes pratiques en matière de reconnaissance dans les deux régions ;
- Promouvoir et faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et pratiques efficaces dans le domaine de la reconnaissance ;
- Créer et exploiter pleinement les synergies entre les diverses initiatives et dialogues et solliciter des acteurs pays nouveaux.

Parallèlement, une initiative importante financée par l'UE afin de soutenir l'harmonisation dans l'enseignement supérieur africain - "HAQAA" - a également un mandat de dialogue politique, complémentaire à celui du CG GPD.

L'initiative HAQAA3 (Harmonisation, assurance qualité et accréditation dans l'enseignement supérieur africain 3)⁴, qui poursuit et développe le travail effectué dans le cadre des initiatives HAQAA1 (2015-18) et HAQAA2 (2019-2022), est une réponse ambitieuse aux objectifs de développement africains et internationaux et s'inscrit dans le contexte de l'investissement croissant de l'UE dans le partenariat avec l'Afrique. Parmi ses objectifs fixés, se trouvent la promotion de la culture de l'assurance qualité (AQ) et l'amélioration de la qualité dans les

¹ https://www.ehea.info/Upload/Rome_Ministerial_Communique.pdf

² <https://ehea.info/page-Coordination-Group>

³ <https://www.in-global.eu/>

⁴ <https://haqaa3.obreal.org/>

établissements d'enseignement supérieur, ainsi que le renforcement des capacités des agences d'assurance qualité et des autorités nationales/régionales à développer, mettre en œuvre et utiliser des outils de transparence tels que les référentiels et lignes directrices africaines pour l'assurance qualité (ASG-QA) et le système africain de transfert de crédits (ACTS). Elle vise également à renforcer la capacité à élaborer des politiques fondées sur des données probantes et à renforcer l'intégration régionale et continentale, en lien avec la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA) 2016-2025 de l'Union africaine⁵.

L'événement Dialogue Afrique-EHEA sur la reconnaissance et l'assurance qualité : Succès, défis et perspectives de coopération a été mise en place dans le cadre d'une coopération entre HAQAA et le CG GPD, ciblant les parties prenantes africaines et des EES et les membres du BFUG. Il s'agissait de préparer le Forum politique mondial de la Conférence ministérielle de Tirana, prévu en mai 2024, mais aussi d'avantage explorer les enjeux d'actualité liés à la reconnaissance et à l'assurance qualité que HAQAA s'engage à faire progresser avec diverses organisations africaines parties prenantes dans le secteur de l'enseignement supérieur.

Organisé les 18 et 19 janvier 2024 à l'Université de Barcelone avec le soutien d'OBREAL⁶, l'événement hybride a rassemblé en personne environ 70 représentants de gouvernements, d'organisations, d'associations d'étudiants et d'établissements d'enseignement supérieur d'Afrique et du 'European Higher Education Area' (l'EEES). Les objectifs du dialogue étaient les suivants :

- Continuer à explorer le thème de la reconnaissance et de l'assurance qualité dans le contexte de l'Afrique-EHEA, notamment en approfondissant certains thèmes clés de la série de conversations, telles que ; Les politiques et cadres de reconnaissance et leur lien avec la coopération institutionnelle et la mobilité
- Reconnaissance de l'apprentissage tout au long de la vie
- Reconnaissance et rôle des systèmes et agences d'assurance qualité
- Examiner les résultats et les plans des projets Erasmus+ portant sur ces thèmes en Afrique et ailleurs.
- Fournir un espace de consultation sur le projet de déclaration du Forum politique de Bologne de la Conférence ministérielle de l'EEES 2024 à Tirana.
- Définir les priorités du futur dialogue Afrique-EHEA

Le rapport suivant résume les principales discussions, les enseignements à tirer ainsi que les domaines à approfondir.

ESPACES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN AFRIQUE : DYNAMIQUES RÉGIONALES ET CONTINENTALES

Le dialogue a été une nouvelle occasion d'encadrer les dynamiques d'intégration régionale et continentale et le rôle que joue l'enseignement supérieur tant en Europe qu'en Afrique. Les

⁵ https://au.int/sites/default/files/documents/29958-doc-cesa_-_english-v9.pdf

⁶ <https://obreal.org/>

présentations d'ouverture et les discussions qui ont suivi peuvent être résumées par les observations importantes suivantes:

Le processus de Bologne est un processus structuré, volontaire et inter-gouvernemental mis en place depuis deux décennies et demie. Parmi ses principales réalisations, on peut citer le fait que les gouvernements coopèrent plus facilement, tout en accordant leur confiance et en renforçant les collaborations avec les organisations de parties prenantes représentant le secteur de l'ES (comme dans l'élaboration et la mise en œuvre des normes et lignes directrices pour l'assurance qualité (ESG), que les ministres ont confiées au groupe "E4" d'organisations de parties prenantes), ainsi que la manière dont les gouvernements coopèrent avec les organisations de parties prenantes représentant le secteur⁷).

Il convient également de souligner cet autre accomplissement qu'est le renforcement du processus avec l'UE et la participation de la Commission européenne, qui joue un rôle important en favorisant l'émergence de synergies, en finançant des projets de collaboration et de mobilité pour le secteur de l'enseignement supérieur et en promouvant la mise en œuvre d'outils de reconnaissance et de mobilité. Enfin, le fait que l'EEES dispose d'une procédure de contrôle cohérente, sous la forme du rapport de mise en œuvre du processus de Bologne⁸, en plus des rapports de suivi réguliers au niveau des parties prenantes, favorise un cadre de transparence, une culture des données pour l'élaboration des politiques, des possibilités d'étalonnage et une influence "soft power" lorsqu'il s'agit de réforme.

Le processus de Bologne est bien un processus, et l'EEES n'est pas un résultat statique. Si les outils de reconnaissance tels que l'ECTS sont largement transposés dans les législations nationales en matière d'éducation et mis en œuvre dans les programmes de mobilité, des problèmes de reconnaissance subsistent dans la pratique, à de multiples niveaux.

Par conséquent, le dialogue entre l'EEES et d'autres régions - comme le continent africain, qui a sa propre dynamique d'intégration régionale - doit être conçu pour être à la fois à visée diagnostique et directement lié aux défis auxquels l'EEES a été confronté. Il faut comprendre les différents mandats juridiques des organismes régionaux et continentaux en Afrique, ainsi que les différents "espaces" sous-régionaux africains pour l'enseignement supérieur, et ce avant que des outils "continentaux" d'assurance qualité et de reconnaissance puissent être conçus et mis en œuvre de manière appropriée. Ces outils peuvent être à l'image de ce que l'EHEA a développé, mais, dans la plupart des cas, il s'agit d'adaptations distinctes et pertinentes au niveau local.

C'est en effet le cas des référentiels et lignes directrices africaines pour l'assurance qualité (ASG-QA)⁹, par exemple, qui ont été élaborés par un groupe de travail approuvé par l'Union africaine, dans le cadre de l'initiative HAQAA2 en 2017/18. En s'inspirant des normes et lignes directrices européennes (ESG), de nombreux éléments se distinguent et reflètent les réalités et priorités des différentes régions africaines ; à savoir l'importance des normes de qualité pour l'infrastructure et la connectivité de base dans les campus africains, la pertinence accrue de la qualité dans

⁷ The European University Association, the European Association for Quality Assurance in Higher Education, the European Students' Union and the European Association of Institutions in Higher Education (EURASHE)

⁸ <https://eurydice.eacea.ec.europa.eu/publications/european-higher-education-area-2020-bologna-process-implementation-report>

⁹ <https://haqaa3.obreal.org/african-standards-and-guidelines-for-quality-assurance-in-higher-education-asg-qa/>

l'enseignement ouvert et à distance, et la pertinence de l'enseignement, de l'apprentissage et de la recherche par rapport aux défis du développement local sont autant de caractéristiques distinctives des ASG-QA.

Respecter les processus de développement à plusieurs vitesses est une caractéristique commune aux continents européen et africain. Bien qu'il existe de nombreux exemples de systèmes d'assurance qualité (QA) très consolidés et d'agences nationales d'assurance qualité en Afrique, de nombreux systèmes et agences sont en train d'émerger. Sur l'ensemble du continent, il existe une demande massive de formation à l'assurance qualité au niveau des établissements d'enseignement supérieur, ainsi qu'un besoin d'améliorer la culture des données et de l'élaboration de rapports et d'y consacrer les ressources nécessaires. On note également une forte pression politique en faveur de la création d'une agence nationale d'assurance qualité dans la plupart des pays africains (lorsqu'elle n'existe pas déjà) tandis que les normes régionales, continentales et internationales jouent un rôle d'impulsion à cet égard. L'initiative HAQAA et l'UE, par exemple, en plus des investissements importants de l'UNESCO, le DAAD, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et la Banque mondiale, ont tous été cités pour avoir apporté des fonds et un soutien politique au programme d'assurance qualité dans toute l'Afrique. Ces acteurs se sont associés à des réseaux émergents, comme RAFANAQ (un réseau des agences d'AQ en Afrique francophone), pour promouvoir des normes communes, comme les ASG-QA, et le développement des capacités.

Les espaces de coopération en Afrique se sont naturellement développés en fonction des lignes historiques, linguistiques et post-coloniales. Les communautés économiques régionales (REC), telles que la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), ont des domaines d'action qui se croisent et certains pays exploitent différents espaces à des fins différentes. La Communauté d'Afrique de l'Est est la seule REC à avoir lancé un "espace" formel d'enseignement supérieur, mis en œuvre par l'intermédiaire du Conseil interuniversitaire pour l'Afrique de l'Est (IUCEA), bien que d'autres régions aient développé des cadres et des outils d'intégration pour le secteur de l'enseignement supérieur, et ce même s'ils ne sont pas adoptés par les pays et les établissements d'enseignement supérieur sur le terrain (le système d'accumulation et de transfert de crédits - CAT - dans la SADC, ainsi que le cadre de qualifications de la SADC, en sont des exemples).

L'Union africaine propose l'Agenda 2063 et la Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA 2025) pour guider l'intégration de l'enseignement supérieur panafricain dans le cadre de "l'Afrique que nous voulons", ainsi que le "PAQAF" - Cadre panafricain d'assurance qualité et d'accréditation - dans lequel s'inscrivent des outils tels que les ASG-QA. Cependant, il n'existe pas de processus de Bologne pour l'Afrique dans un sens politiquement structuré, et les lignes d'action et outils du PAQAF ont été en grande partie mis en place grâce au travail d'associations et de réseaux régionaux importants, en concertation avec des partenaires et des bailleurs de fonds extérieurs (l'UE, en ce qui concerne HAQAA).

De plus, il a été souligné que peu de pays africains ont ratifié la Convention de reconnaissance d'Addis-Abeba, ce qui retarde son entrée en vigueur¹⁰. À la question de savoir pourquoi, des témoignages intéressants ont été apportés par l'IUCEA en Afrique de l'Est et par l'ANAQ-Sup, l'agence nationale d'assurance qualité au Sénégal: il existe un large fossé de communication

¹⁰ <https://en.unesco.org/about-us/legal-affairs/revised-convention-recognition-studies-certificates-diplomas-degrees-and>

entre l'urgence ressentie dans le secteur de l'enseignement supérieur pour cette Convention, et une certaine incompréhension et/ou scepticisme politique. Il convient d'expliquer ce que la ratification de cette convention pourrait apporter concrètement : l'attraction d'autres étudiants africains, et le retient d'une main-d'œuvre hautement qualifiée dans des zones de pénurie économique, le renforcement du potentiel économique, etc. Un appel a été lancé en faveur d'un lobbying plus intense et plus efficace pour la ratification de la Convention d'Addis dans toute l'Afrique, et d'une argumentation plus nuancée et efficace sur son importance.

ARTICULATION DE L'ASSURANCE QUALITÉ ET DES AGENCES D'ASSURANCE QUALITÉ ÉMERGENTES/CONSOLIDANTES EN AFRIQUE

Le dialogue a également permis d'examiner de près les développements actuels en Afrique en ce qui concerne les systèmes et les agences nationales d'assurance qualité. Une fois de plus, l'approche à plusieurs vitesses du développement a été notée : des systèmes et agences plus consolidés s'adaptent actuellement aux nouveaux défis et besoins réglementaires ; la mise en place d'une culture de la qualité au niveau des EES, un examen interne et externe axé sur l'amélioration ; la prise en compte des nouvelles tendances telles que la nécessité d'une formation doctorale de qualité et d'une capacité de recherche ; l'apprentissage en ligne avec assurance de la qualité ; l'accès des étudiants et les défis de l'inclusion sociale ; et la garantie d'aptitudes et de compétences pertinentes sur le plan économique et social pour les diplômés. Dans d'autres systèmes, la culture de l'accréditation est encore très jeune, gérée par un département du ministère et/ou externalisée en fonction des possibilités des établissements de payer pour obtenir une accréditation externe à un niveau souvent programmatique. Dans ce contexte, l'initiative HAQAA a soutenu la mise en place d'un système d'information sur les droits de l'homme une méthodologie pour l'examen externe des agences et/ou des ministères chargés de l'assurance qualité par rapport aux ASG-QA qui a été piloté dans 15 pays depuis 2018. Il s'agit en grande partie d'un objectif de développement, mais dans le contexte du PAQAF, il existe un mouvement en faveur de l'établissement d'une "Agence panafricaine d'assurance qualité et d'accréditation (PAQAA)" ; soit un engagement politique de l'Union africaine. Un organe de tutelle et de promotion des ASG-QA, le PAQAA vise à terme à gérer les examens externes des agences d'assurance qualité, les jugements de conformité et à établir un "registre", similaire à ce qui existe en Europe sous la forme du Registre européen d'assurance qualité pour l'enseignement supérieur (EQAR)¹¹. Sa mise en place est semée d'obstacles, notamment en raison des différentes vitesses auxquelles les systèmes d'QA et les processus d'accréditation se développent en Afrique et de la nécessité d'obtenir l'adhésion des responsables politiques nationaux. Cependant, Olusola Oyewole, secrétaire général de l'Association des universités africaines (AUA), a présenté les arguments en faveur du PAQAA en tant qu'organe d'articulation doté d'une fonction de renforcement des capacités, qui n'empiéterait pas sur les systèmes et procédures nationaux et régionaux, mais les soutiendrait plutôt et en favoriserait la convergence. HAQAA a soutenu une étude de faisabilité et des consultations approfondies des parties prenantes sur la nécessité d'un tel organisme et sur ses fonctions potentielles.

¹¹ <https://www.eqar.eu/>

Dans le cadre du dialogue, Anna Gover, directrice de l'ENQA (Association européenne pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur), a présenté une réflexion sur l'évolution de l'ENQA en tant qu'association d'agences d'assurance qualité dans l'EEES, sur son rôle dans l'évaluation externe des agences d'assurance qualité, ainsi que sur la création et la gouvernance de l'EQAR, qui est un organisme distinct établi dans le cadre du processus de Bologne. Cet exemple permet de tirer des enseignements importants pour l'Afrique, mais aussi de poser certaines questions difficiles. Parmi ces questions: quelle serait la structure de gouvernance du PAQAA et comment organiserait-il les examens externes des agences africaines d'QA existantes, tout en encourageant les pays et les systèmes qui sont encore en train de mettre en place des agences ? Un consensus général s'est dégagé sur le fait qu'un PAQAA serait effectivement nécessaire et souhaitable (également d'un point de vue européen en termes de partenariat avec l'Afrique), et que même si le chemin à parcourir jusqu'à la mise en place est long, il permettrait d'instaurer une confiance continue entre les agences nationales, les autorités et les parties prenantes de l'enseignement supérieur qui devraient en fin de compte se l'approprier.

LE ROLE DES PROJETS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES

Le dialogue a offert un espace de réflexion sur le rôle important des projets de renforcement des capacités et de la mobilité lorsqu'il s'agit de faire progresser la reconnaissance et l'assurance qualité sur le continent africain. Adrian Veale, de la direction générale de l'éducation et de la culture de la Commission européenne, a présidé un panel qui a non seulement examiné les différents instruments de financement de l'UE, désormais encadrés par le programme phare "Mobilité des jeunes" du paquet "Global Gateway", mais a également invité d'autres organisations soutenant le renforcement des capacités dans ce domaine en Afrique (DAAD, AUF) à faire part de leurs réflexions. Plusieurs projets "structurels" du programme Erasmus+ de renforcement des capacités pour l'enseignement supérieur (dont le budget a été multiplié par dix au cours de la période de programmation 2021-2027) ont été mis en évidence. La nécessité de renforcer les synergies et le dialogue politique qui s'inspire de ces projets et les promeut a été l'objet des débats.

COMPRENDRE LA RECONNAISSANCE DANS LA PRATIQUE ET A TRAVERS L'EXPERIENCE DE L'ETUDIANT

L'un des thèmes directeurs du dialogue était "Faire fonctionner la reconnaissance académique : Outils, cadres et communication". Il s'agissait de partager des études de cas illustrant la manière dont les cadres de reconnaissance, tels que la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance, sont mis en pratique au niveau national et universitaire, par le biais de politiques, de projets, de la formation du personnel et de structures de soutien. La directrice du CIMEA, Italie (Chiara Finochietti) a souligné l'interaction importante entre la coopération entre les EES, les projets synergiques financés par l'UE (comme ceux qui soutiennent la "reconnaissance automatique", en théorie et en pratique),¹² et les travaux du "groupe thématique de pairs" du BFUG sur la

¹² <https://www.enic-naric.net/page-automatic-recognition>

reconnaissance des droits de l'homme¹³. Le Secrétaire général de l'ANAP-Sup Sénégal (Lamine Gueye) a réitéré l'importance des outils et des cadres de reconnaissance pour la pertinence et l'internationalité des études au Sénégal, ainsi que pour la réalisation de l'ODD 4. Le Sénégal a défini un système de transfert et d'accumulation de crédits, et a souligné la nécessité d'une mise à l'échelle dans l'espace "CAMES" des pays francophones, ainsi que sur le continent par le biais d'initiatives telles que HAQAA¹⁴. Les systèmes de crédits, les agences nationales d'assurance qualité, la Convention d'Addis, le Cadre continental africain des qualifications (ACQF) et l'importante coopération entre les réseaux et organisations d'assurance qualité et de reconnaissance (CAMES, AUF, RAFANAQ) ont tous été considérés comme des ingrédients importants pour l'intégration future de l'Afrique et son articulation mondiale du point de vue de l'enseignement supérieur.

Le dialogue a également permis de recueillir le point de vue des étudiants sur leur rôle dans les processus et les procédures de reconnaissance et, officiellement, dans l'assurance de la qualité. L'Union panafricaine des étudiants (AASU) travaille actuellement en partenariat avec l'Union européenne des étudiants (ESU) dans le domaine de l'enseignement supérieur dans le cadre d'une initiative visant à former des représentants des étudiants africains pour qu'ils participent aux groupes d'assurance qualité, par exemple, ce qui constitue une véritable nouveauté sur le continent. En ce qui concerne la reconnaissance, le président d'OBREAL, Ramon Torrent, a déclaré que l'HAQAA s'efforçait d'examiner les questions liées aux cas spécifiques et aux exemples de mobilité et de reconnaissance des étudiants, afin de mieux comprendre, du point de vue de l'étudiant, où se produisent les blocages.

DES RÉSULTATS CONCRETS ET UN SUIVI

L'événement a permis de dégager quelques enseignements concrets et des domaines à explorer plus avant :

Des espaces complémentaires et synergiques pour le dialogue politique : De nombreuses initiatives de dialogue politique interagissent à différents niveaux, engageant à la fois l'Afrique et l'Europe de manière bilatérale, mais aussi dans une perspective mondiale et interrégionale. L'UNESCO, par exemple, continue d'offrir des forums importants pour faire progresser la reconnaissance et promouvoir la Convention mondiale de reconnaissance, en collaboration avec des partenaires du monde entier ; OBREAL, qui coordonne l'initiative HAQAA3 pour l'UE, encourage le dialogue politique interrégional sur l'intégration régionale d'un point de vue fortement axé sur le Sud global. L'initiative HAQAA comporte un volet politique qui continuera à favoriser le dialogue intra-africain et à assurer l'interface avec l'EHEA, en ce qui concerne l'intégration régionale africaine dans le domaine de l'enseignement supérieur. Le CG GPD poursuivra ses travaux en vue de la conférence ministérielle de Tirana de l'EHEA, où le Forum politique mondial se tiendra avec les ministères et les parties prenantes invités en dehors de l'EHEA, y compris les représentants nationaux et régionaux d'Afrique.

¹³ <https://ehea.info/page-peer-group-B-LRC>

¹⁴ Over the period 2023-2027, HAQAA3 will pilot the African credit transfer system in 10 African countries, in addition to providing training on recognition and credit systems and public policy debate.

Ces espaces de dialogue sont essentiels. Il est important de continuer à les répertorier, à la fois en termes d'objectifs, de calendrier relatif et de résultats, mais aussi en termes de publics cibles et d'impacts. L'établissement d'un lien entre le dialogue politique et les projets importants menés sur le terrain, ainsi qu'entre les données probantes et le suivi, doit rester un domaine transversal d'efforts et d'investissements.

Apprendre des exemples africains : Alors que de nombreux pays africains sont encore en train de construire leurs systèmes d'AQ et que les cadres de reconnaissance doivent encore gagner en force politique, il existe un certain nombre d'exemples importants sur le continent africain dont les pays, les institutions et les gouvernements européens peuvent s'inspirer. Les dynamiques d'intégration régionale africaine et européenne sont différentes en termes de nature, de structure et de vitesse, et sont toutes deux encore en pleine évolution. En ce sens, le dialogue doit toujours être réciproque et l'apprentissage conçu pour un bénéfice mutuel.

Un dialogue africain respectant la diversité africaine et le multilinguisme : La conversation a offert une traduction français-anglais, mais il a été souligné qu'il fallait veiller à ne pas exclure l'Afrique lusophone et arabophone. L'initiative HAQAA et le projet IN-GLOBAL ont été remerciés pour le financement de l'interprétation, ainsi que pour la volonté du sous-groupe Afrique du CG GPD et de l'équipe de mise en œuvre de HAQAA3 de trouver des solutions pratiques à l'avenir pour garantir que les différentes langues puissent être respectées dans le dialogue, et que les dialogues soient rendus plus inclusifs et représentatifs de la diversité du continent africain.

Faire entendre la voix des étudiants en matière de reconnaissance et d'assurance qualité : le HAQAA, par le biais de sa composante politique, soutient actuellement l'Union panafricaine des étudiants afin de recueillir les expériences et les témoignages des étudiants en ce qui concerne la mobilité en Afrique et en Europe. HAQAA offre une plateforme pour que d'autres acteurs gouvernementaux et parties prenantes européens, tels que ENIC-NARIC, se joignent à cet effort et élargissent le pool d'expériences d'étudiants qui reflètent les divers avancées et éléments nécessitant un travail concret en matière de reconnaissance. Ces ressources sont inestimables pour comprendre comment la reconnaissance fonctionne en pratique dans les universités en l'absence de législations nationales harmonisées, et pour, *in fine*, en faire profiter les bénéficiaires finaux.